

DIRIGÉ PAR  
PHILIPPE BOURDIN  
ET STÉPHANE LE BRAS

PRESSES UNIVERSITAIRES BLAISE PASCAL

# LES FAUSSES NOUVELLES

UN MILLÉNAIRE DE BRUITS ET DE RUMEURS  
DANS L'ESPACE PUBLIC FRANÇAIS

**L**es fake news font partie de la société. Cette appellation anglaise n'est plus inconnue du public. Pourtant rumeurs, fausses nouvelles et propagande existent depuis que l'homme communique... mais ce nou-

veau mot est à suivre dans le vocabulaire

l'honneur, évidemment.  
Vous n'avez qu'à songer dans le vocabulaire  
des médias n'a jamais rien à la télévision,  
nécessaire pour démentir les rumeurs, et  
qui décrivent la réalité. Les rumeurs, et  
surtout qui sont liées à l'incertitude.

Pourquoi les rumeurs qui à priori sont des  
fausses nouvelles, des fausses nouvelles.



**CHEC**  
CENTRE D'HISTOIRE ESPACES ET CULTURES



# LES FAUSSES NOUVELLES

**Un millénaire de bruits et de rumeurs  
dans l'espace public français**

## **Avec le soutien de :**

La Ligue de l'enseignement Auvergne-Rhône-Alpes

Le Cercle Condorcet Clermont-Ferrand

La Fondation Varenne



*Cercle  
Condorcet  
Clermont-Fd*



Maison des Sciences de l'Homme

4, rue Ledru - 63057 Clermont-Ferrand Cedex 1

Tél. 04 73 34 68 09

contact.pubp@uca.fr

pubp.univ-bpclermont.fr

Diffusion en librairie : FMSH Diffusion - en ligne : [www.lcdpu.fr](http://www.lcdpu.fr)

Édition : Camille Meyer, Valérie Diaz, Claude Tardif

Charte, mise en pages, couverture : Jean Julien

ISBN : 978-2-84516-811-4

ISBN (PDF) : 978-2-84516-812-1

ISBN (ePub) : 978-2-84516-813-8

Dépôt légal : juillet 2018

Dirigé par  
Philippe BOURDIN  
et Stéphane LE BRAS

# LES FAUSSES NOUVELLES

**Un millénaire de bruits et de rumeurs  
dans l'espace public français**

# Sommaire

Remerciements Pierre Miele	7
-------------------------------	---

## **Introduction**

---

Les bruits continus, ou le grand fracas de l'histoire Philippe Bourdin	11
---	----

## **I. Aux origines de l'opinion publique**

---

Bruits, rumeurs et fausses nouvelles à l'époque médiévale. Une esquisse méthodologique et historiographique (espace « français » et comparaisons européennes) Jean-Luc Fray	29
--	----

La plume à l'écoute. Bruits, informations manipulées et rumeurs dans trois journaux d'événements parisiens du XVIII <sup>e</sup> siècle Pierre-Yves Beaurepaire	47
---	----

Dénoncer les « coquins ». Une nécessité démocratique et ses risques selon Camille Desmoulins Hervé Leuwers	67
--	----

## **II. Les emballements de l'information contemporaine**

---

La ville des « libelles parlés ». Rumeurs et bruits publics à Paris sous la Première Restauration François Ploux	83
--	----

La rumeur : un « art de la résistance » ouvrière face à la domination ? (France, fin XIX <sup>e</sup> siècle-début XX <sup>e</sup> siècle) Bastien Cabot	105
--	-----

Désinformation, rumeurs et nouvelles faussées autour de la révolte des vigneron languedociens en 1907. La fabrication d'un mythe Stéphane Le Bras	121
--	-----

Fausse nouvelles et Première Guerre mondiale : l'usage de la photographie Hélène Guillot	143
--	-----

## **III. Contrepoints**

---

Les journalistes du XXI <sup>e</sup> siècle face aux fausses nouvelles. Depuis toujours... et pour longtemps ! Didier Desormeaux	161
--	-----

De « fausses nouvelles » à « *fake news* » :  
itinéraire sémantique américain  
Vincent Michelot 179

« *Fake news* », information et laïcité :  
pour la cause du discernement  
Éric Favéy 187

### **Conclusions**

---

L'histoire et les historiens face aux fausses informations :  
identifier, décrypter et exploiter  
Stéphane Le Bras 195

Index 207

# Introduction

# Les bruits continus, ou le grand fracas de l'histoire

---

Philippe Bourdin  
*Centre d'histoire « Espaces et Cultures »,  
Université Clermont-Auvergne*

Mauvais rêve ou cauchemar confus ? Le clown (Ronald ? Donald ?), la mèche blonde outrancièrement gominée, le menton mussolinien, affiche un rictus figé pour hurler, selon les canons des jeux télévisés qu'il a un temps animés : « *Fake news, fake news !* » Il cherche à détourner ses auditeurs des preuves qui l'accablent. Des nouvelles falsifiées, il fait pourtant son miel et les produit, adepte frénétique des réseaux sociaux où elles courent sans pudeur ni frontières emmurées. Il se confond avec le docteur Folamour<sup>1</sup>, avec le roi des cours de récréation quand le bouton nucléaire remplace l'acné dans des concours adolescents où la force prime sur le fond. Il tire son inquiétante légitimité d'une partie de l'opinion gagnée aux élucubrations complotistes, aux mensonges originaux et irrationnels des créationnistes, aux prétentions xénophobes des WASP suprématistes, un électorat forgé par les manipulations propagandistes ou les ingérences internationales.

Il nous fallait sortir de cette nuit prolongée. Donner du temps à notre temps surmédiatisé était donc le pari lancé en deux actes à Clermont-Ferrand les 23 et 24 mars 2018 : celui d'une table ronde sur *Les fausses nouvelles dans le débat politique contemporain*, appréhendée d'après une comparaison entre la France, la Russie et les États-Unis ; celui d'une journée d'étude sur *Bruits, rumeurs et fausses nouvelles dans l'espace public français du Moyen-Âge au XX<sup>e</sup> siècle*. Le Centre d'histoire « Espaces et Cultures », qui aime à travailler dans une dimension diachronique sur les formes d'opposition aux régimes en place, trouvait là manière de prolonger les réflexions citoyennes dans lesquelles l'avaient précédemment engagé trois colloques dont les actes sont aujourd'hui publiés : *Les passeurs d'idées politiques nouvelles au village de la Révolution*

---

1. Héros du film éponyme de Stanley Kubrick (1964).



*aux années 1930 ; La République à l'épreuve des peurs, de la Révolution à nos jours ; L'homme politique et la presse, de la monarchie constitutionnelle à la monarchie de Juillet*<sup>2</sup>. Que tous ceux qui nous ont accompagnés dans cette initiative se trouvent ici remerciés : le Cercle Condorcet de Clermont-Ferrand et la Fédération des Associations Laïques, la Maison des Sciences de l'Homme de Clermont-Ferrand et l'Université Clermont-Auvergne, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme et la Ville de Clermont-Ferrand, la Fondation Alexandre Varenne.

Si les médias traditionnels mesurent les limites d'une liberté souvent contrainte par leur rôle ancillaire vis-à-vis des pouvoirs économiques et politiques, des contrefeux sont partout allumés pour débusquer les manipulations du discours et de la réalité dans le chaudron mal parfumé d'une « actualité » assénée en continu, sans le temps de l'enquête et de la réflexion. Ce temps-là doit être particulièrement celui de l'historien, qui ne considère en rien sa discipline comme désincarnée, et a conscience d'un emballement contemporain favorisé par l'efflorescence et la diversité des supports de l'information. Bien sûr, le jeu d'archives est toujours délicat pour reconstituer et trouver les logiques d'un cheminement d'objets aussi volatils, immatériels, que les bruits qui courent. Il n'est pas toujours aisé de trancher sur la question de leur spontanéité ou de leur manipulation, de délimiter l'in vraisemblance ou la véracité. Comment éviter une approche exclusivement empirique, ou micro-historique, cependant essentielle pour reconstruire réseaux de diffusion, pouvoirs, parentèles et clientèles à l'œuvre ? Mais rumeurs, bruits, fausses nouvelles s'inscrivent dans le patrimoine sensible et irrationnel de l'humanité, qu'ils ont depuis toujours modelée : victoires annoncées avec le même bonheur que la météorologie des fins de semaine pour mieux trahir les serments d'amour au son du tambour, mensonges bancaires des jeudis noirs, calomnies et suspicion des moments glacés de la démocratie, affrontements confessionnels et saillies laïques des jours de repos pluvieux, etc. Devancer les rumeurs, les faire taire, en débusquer les origines et les coupables, les reprendre à son compte ou les créer de toutes pièces, tout cela relève des préoccupations et des jeux des

---

2. Julien BOUCHET et Côme SIMIEN (dir.), *Les passeurs d'idées politiques nouvelles au village de la Révolution aux années 1930*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2015 ; Lisa BOGANI, Julien BOUCHET, Philippe BOURDIN et Jean-Claude CARON (dir.), *La République à l'épreuve des peurs, de la Révolution à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016 ; Philippe BOURDIN et Jean-Claude CARON (dir.), *L'homme politique et la presse, de Camille Desmoulins à Émile de Girardin*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2018.

pouvoirs. Ils sont d'autant plus forts que se développent les moyens de diffusion, d'autant plus efficaces que se déploie l'appareil policier – ses « mouches », ses « oreilles » – et l'administration judiciaire, d'autant plus complexes qu'existe, au moins depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et la Révolution française, une opinion publique et nationale avide d'informations et prompte à propager les bruits si la demande sociale demeure insatisfaite<sup>3</sup>.

Sans doute reprochera-t-on volontiers à l'historien son insouciance de la sémantique, lui qui a fait de « l'opinion publique » une notion pratique pour signifier l'aboutissement du long processus de politisation de la société d'Ancien Régime<sup>4</sup>, préfigurant l'investissement des citoyens dans un espace de débat et de contestation des pouvoirs. Tout au long du règne de Louis XV, le monde des lettres et celui du droit ont travaillé ensemble à créer un « public » qui n'est guère encore qu'une entité rhétorique, mais dont l'importance symbolique s'accroît au fur et à mesure que l'autorité morale et politique de la monarchie absolue commence à vaciller. Tandis que le Parlement de Paris réclame la sanction de ce public pendant toutes les controverses du milieu du siècle sur la religion, les impôts et le commerce des grains, les appels à l'opinion émanent aussi de lettrés prenant à témoin un auditoire ou un lectorat d'abord éclairé puis, plus largement, populaire. Le « roi Voltaire », qui participe aux combats contemporains pour Calas (1762-1765), Sirven ou le chevalier de la Barre (1765), incarne pour Didier Masseau la figure-même de l'intellectuel, qui n'existe pas sans créer une mobilisation autour de causes fédératrices, loin de l'érudit travaillant pour une audience restreinte ou pour lui-même, incapable de synthèse ou de hauteur de vue. L'intellectuel ne serait donc rien sans chambre d'écho, c'est-à-dire sans les lieux de sociabilité par lesquels se diffusent les idées, sans non plus les grandes questions de société qui vont solliciter son expertise, sa pensée et son action<sup>5</sup>. Nombre d'auteurs reprennent en fait largement les thèses du philosophe allemand Jürgen Habermas, pour qui le mouvement dit des Lumières est moins un ensemble d'idées et d'ouvrages qu'un réseau d'institutions et de pratiques. C'est à travers l'explosion des réunions, de la conversation, de l'écriture, des correspondances, de l'imprimerie, de la lecture, que l'on peut saisir,

3. François PLOUX, *De bouche à oreille. Naissance et propagation des rumeurs dans la France du XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Aubier, 2003.

4. Michèle FOGEL, *Les cérémonies de l'information dans la France du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1989 ; Arlette FARGE, *Dire et mal dire. L'opinion publique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Seuil, 1992.

5. Didier MASSEAU, *L'invention de l'intellectuel dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1994.

selon lui, la naissance d'une « sphère publique » comme alternative à une monarchie de droit divin de plus en plus désacralisée, voire discréditée. Habermas soutient que cette entité « authentique » ou « bourgeoise » s'est développée à partir de la séparation de plus en plus nette entre la société civile et l'État ; c'est dans leur zone de contact qu'est né un habitus critique, sur lequel est fondé l'espace public contemporain<sup>6</sup>.

Il ne faut cependant trop parier sur l'unité de celui-ci. Roger Chartier insiste sur la politisation tardive de la culture populaire, rappelant que l'enquête de Grégoire sur les patois, en l'an II, révèle que les ouvrages en français trouvés le plus communément chez les paysans, quand du moins ils en disposent, sont des livres d'heures, de piété, de sorcellerie, des almanachs, des histoires de la Bibliothèque bleue, la littérature polémique n'arrivant qu'avec la Révolution<sup>7</sup>. La politisation au village passe d'abord par les longs procès pour la protection des droits communautaires, qui endettent et mobilisent les habitants sur plusieurs décennies. En ville, et surtout dans les lieux de parlements, la crise Maupeou de 1771-1774, née d'une réforme de ces chambres, a indubitablement favorisé une prise de conscience collective : elle se caractérise par une effervescence idéologique sans précédent et l'appel à l'opinion ; par une explosion de publications polémiques qui en rendent compte et la commentent, depuis les lettres d'information clandestines jusqu'aux libelles calomnieux. La crise Maupeou a aussi désorganisé le puissant et très hiérarchique Ordre des avocats de Paris, favorisant l'émergence soudaine d'une génération plus jeune de plaideurs doués, ambitieux et impatientes de se tailler une réputation, libérés des entraves traditionnelles et décidés à faire parler d'eux à l'occasion des affaires faisant l'actualité du moment (tels Target, Lacretelle, Bergasse). Ils nourrissent un genre littéraire à grand succès : les nouvelles à la main.

Mieux connues pour les derniers ragots qu'elles racontent, la pornographie à peine déguisée en « philosophie », les descriptions horribles de séjours dans les prisons royales, elles comptent aussi les mémoires judiciaires et toute la littérature de prétoire, écrits aujourd'hui largement oubliés, mais alors riches de leur succès. Le caractère romancé des mémoires n'y est pas pour rien : les auteurs-avocats empruntent à la

---

6. Jürgen HABERMAS *L'espace public : archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*, Paris, Payot, 1978 – 1<sup>re</sup> édition allemande : 1962.

7. Roger CHARTIER, *Les origines culturelles de la révolution française*, Paris, Seuil, coll. « L'Univers historique », 1990.

littérature contemporaine, aussi bien à l'autobiographie sentimentale à la manière de Rousseau qu'au mélodrame théâtral. Par ce biais, ils prennent à témoin le public urbain dans quelques retentissants procès qui marquent la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>. Leur rhétorique tend naturellement à être manichéenne, dans la mesure où son objet est en général de faire ressortir l'innocence d'une partie, par opposition à la culpabilité de l'autre, de construire un récit mélodramatique dont les personnages sont présentés sans nuances, comme des stéréotypes sociaux : l'aristocrate débauché, l'héroïne virginale, l'homme sensible harcelé par ses ennemis, autant de figures qui peuplaient l'imagination collective, « l'imaginaire social » des Français et des Françaises à la fin de l'Ancien Régime, conduisant aussi à la diabolisation de certains groupes (nobles, ecclésiastiques, femmes publiques) bien avant la Révolution. Les avocats en appellent de plus en plus ouvertement à leurs lecteurs pour qu'ils se prononcent, en juges et en témoins, en « tribunal de la nation » (juge suprême en lieu et place du roi) sur la vérité et le bien-fondé d'une affaire donnée, abordant de plus en plus souvent dans les dernières pages des mémoires la grande question du contrat social, de la régénération politique, de l'égalité devant la loi, d'un idéal démocratique en lieu et place de la tyrannie.

C'est bien dans cet espace public nouveau, dont les contours ne cessent de s'étendre, les moyens d'information, de sollicitation et d'organisation se multipliant, que les nouvelles falsifiées vont plus que jamais trouver leur place. On pourrait multiplier les affaires célèbres bâties ainsi sur les « on dit » erronés dont l'accumulation a pu construire des scandales d'État. Combien d'affaires financières ont ainsi mobilisé le landerneau, subissant un retour de flamme après une publicité mensongère ! C'est John Law au début des années 1720, agiotant rue Quincampoix sur les « papiers d'État », la Compagnie du Mississipi, les prêts au régent et bientôt la ferme du tabac, promettant aux investisseurs de mirobolants revenus annuels grâce à « l'Eldorado de la Louisiane ». Nommé contrôleur général des Finances, il décide, au profit de son papier-monnaie, que soit limitée la possession privée de métaux précieux et suspendue la valeur libératoire de l'or. L'opinion publique gronde, les « semeurs de faux bruits », qui parient sur une banqueroute, sont déportés aux colonies ; la rumeur reprend pourtant de plus belle en mars 1721, portée

8. Sarah MAZA, *Vies privées, affaires publiques. Les causes célèbres de la France prérévolutionnaire*, Paris, Fayard, 1997 ; Hervé LEUWERS, *L'invention du barreau français (1660-1830). La construction nationale d'un groupe professionnel*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2006.

cette fois par des initiés : des grands (le prince de Conti, le duc de Bourbon) retirent leur or de la banque Law, la panique gagne, des émeutes violentes s'ensuivent, et, quelles que soient les mises en garde d'un Parlement de Paris puni d'un exil à Pontoise, le système s'écroule par paliers en septembre-octobre. Law démissionne, s'enfuit et s'exile à Venise. En 1793-1794, quand éclate une nouvelle affaire de la Compagnie des Indes, partie prenante du chaos financier qui avait précipité la chute du ministère Calonne en 1787, ce sont encore les accusations de corruption de représentants du peuple soumis à son lobbying, de manœuvres d'initiés, de « trafic d'opinion », de « complot de l'étranger » fomenté par Londres, de blanchiment d'argent qui parsèment un acte d'accusation que Fouquier-Tinville fonde en partie avec celui des dantonistes, et dans lequel on ne distingue plus ce qui relève de la réalité crapuleuse et des fausses nouvelles additionnées à charge<sup>9</sup>. Là sont les ferments d'un anti-parlementarisme qui, nourri des errements individuels ou de la défense groupée d'intérêts financiers mobilisant les moyens de l'État, fragilisera tous les régimes successifs, et notamment les trois dernières républiques, bien au-delà de Panama et de Stavisky<sup>10</sup>.

Les dimensions morales sont rarement absentes dans la construction de la rumeur, qui parle au cœur, aux tripes, bien plus qu'à la raison. Songeons à l'affaire du collier de la reine Marie-Antoinette en 1784-1785, qui, d'un jeu cynique de coteries versaillaises, va déboucher sur un affaiblissement considérable de l'image publique de la souveraine. Pour rentrer dans ses grâces, le cardinal de Rohan, ancien ambassadeur à Vienne d'où sa vie dissolue l'avait fait rappeler, s'acoquine avec l'intrigante Jeanne de la Motte, le faussaire Marc Antoine Rétaux de Vilette, amant de celle-ci, et Cagliostro. Ces trois conjurés écrivent de fausses lettres signées de la reine et convainquent le cardinal de se rendre à un rendez-vous nocturne pour la rencontrer (il s'agit en réalité d'une prostituée grimée). Puis, ils poussent l'homme d'Église à offrir à Marie-Antoinette par leur intermédiaire un

9. Elizabeth CROSS, « L'anatomie d'un scandale : l'Affaire de la Compagnie des Indes revisitée (1793-1794) », in Alain TOURRET, Michel BIARD, Philippe BOURDIN et Hervé LEUWERS (dir.), *Vertu et République. Les pratiques des législateurs (1789-2014)*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes – Société des études robespierristes, 2015, p. 251-264.

10. Jean GARRIGUES, « La vertu parlementaire en question : l'exemple du scandale de Panama », Noëlline CASTAGNEZ, « Les espoirs déçus de la Libération : épurer et rénover la République au Parlement (1944-1953) », Fabien CONORD, « Vertu et politique en France de la Libération à nos jours », in Alain TOURRET, Michel BIARD, Philippe BOURDIN et Hervé LEUWERS (dir.), *Vertu et République [...]*, op. cit., p. 327-338, 365-392.

collier de grande valeur qui avait été créé pour la désormais réprouvée M<sup>me</sup> du Barry. Les versements tardant, les joailliers vont se plaindre jusqu'à la reine. Une enquête est alors diligentée par Breteuil, secrétaire d'État à la Maison du Roi, et l'affaire d'escroquerie éclate bientôt. Mais le mal se propage aussi : peut-on confondre dans les jardins de Versailles, en dehors de toute étiquette, la souveraine et une catin ? Peut-on penser acheter ainsi sa protection ? Traduit devant le Parlement de Paris après avoir été embastillé et contraint de vendre partie de ses biens pour rembourser les diamantaires, Rohan est acquitté. Or sa cause est devenue populaire, et les journaux s'en donnent à cœur joie : Marie-Antoinette est à jamais salie, humiliée. Le jugement accredité les faux bruits sur ses escapades nocturnes dans le parc royal, son caractère outrancièrement dépensier. Fréteau de Saint-Just, magistrat du Parlement, conclut : « Un cardinal escroc, la reine impliquée dans une affaire de faux ! Que de fange sur la crosse et le sceptre ! Quel triomphe pour les idées de liberté ! » Si les fausses nouvelles usent des affaires de mœurs et dégradent durablement l'image de « L'Autruchienne » ou « L'autre chienne<sup>11</sup> », elles se diffusent en la circonstance dans un contexte durable d'opposition parlementaire et d'impression de nombreux pamphlets (200 en 1787, 800 l'année suivante), financés par les magistrats eux-mêmes ou par le duc d'Orléans. Ils exaltent les libertés essentielles, la nation, la loi, contre les arbitraires. Au XVIII<sup>e</sup> siècle comme plus près de nous, il faut donc toujours, au-delà des questions d'image et de représentation, réfléchir aux causes, aux commanditaires et aux mécanismes d'une telle diffusion, sans craindre de souligner combien les fins peuvent parfois dévoyer les moyens.

Mais, par-delà ce qui émeut l'opinion internationale, passé ce que permettent gazetiers et chansonniers en un siècle où la production imprimée fait florès, il faut mesurer la force du verbe dans un pays d'oralité. Le faux s'insinue dans la vie courante des anonymes avant-même de bousculer les plus grands. Au quotidien, on affecte de « laver son linge sale en famille », et ce sont en réalité parfois des communautés entières qui fixent la sale rumeur en écho. L'expression est lourde de sens : Yves et Nicole Castan en donnent la déclinaison dans le Languedoc de la période moderne<sup>12</sup>, province tardivement rattachée à la Couronne de France et longtemps

11. Chantal THOMAS, *La reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Seuil, 1989 ; Annie DUPRAT, *Marie-Antoinette. Une reine brisée*, Paris, Perrin, 2006.

12. Yves CASTAN, *Honnêteté et relations sociales en Languedoc (1715-1780)*, Paris, Plon, 1974 ; Nicole CASTAN, *Justice et répression en Languedoc à l'époque des Lumières*, Paris, Flammarion, 1980.

rétive à une justice royale qui a bien du mal à contrôler les communautés rurales de montagne. Là, autour du lavoir, l'un des espaces privilégiés de la parole féminine en l'absence d'une gent masculine peu portée aux travaux domestiques, les langues se délient devant l'intimité révélée par les draps et les habits. Là, commencent les bruits, les colères, les bagarres, qui très vite peuvent mettre en branle les parentèles, les clientèles, les clans, des villages entiers contre d'autres, à peine apaisés par le jeu de la soule.

Les mots en trop, les mots qui tuent sont d'abord ceux de ce présent laborieux. Comme dans les villes, ils peuvent jaillir des files d'attente devant le boulanger ou l'épicier au plus fort des crises d'approvisionnement. Ici aussi, les femmes jouent un rôle premier, issu du constat sur les difficultés du quotidien auquel les conduit leur rôle nourricier. Accapareurs, affameurs sont leurs cibles, et le complot de famine est vite évoqué. Il est moteur dans la « guerre des farines » de 1775 (27 avril – 11 mai), qui remue Brie, Beauce, Beauvaisis, Normandie, Picardie et Champagne, jusqu'à Versailles, amalgamant des milliers de paysans accompagnés des syndics de village libres ou contraints et des curés contre le libéralisme prôné par Turgot, dérégulant le commerce des grains<sup>13</sup>. Il n'est pas jusqu'à la Grande Peur de juillet-août 1789 – prenant par surprise les nouvelles élites en leur révélant une possible autonomie paysanne<sup>14</sup> –, qui ne gonfle un peu plus cette crainte grossie par l'écho du tocsin. Souvent artificiellement entretenue par les chansons, les journaux, les pamphlets, les courriers et le colportage, elle rend pensable une coalition contre les patriotes, une réunion du roi félon, des nobles revanchards, de ces millions de vagabonds sans emploi qui inquiètent tant des ruraux peu nombreux à franchir une fois dans leur vie les limites de leur paroisse.

Une peur de l'autre, consubstantielle à une humanité inégalement nourrie, inégalement concernée par le contrat social, brimée dans ses revendications, bridée dans ses connaissances, entretenue dans les mythes et les croyances, ou la propagande – un état des lieux aggravé par les dictatures, les théocraties, les oligarchies économiques, les

13. Cynthia A. BOUTON, « Les victimes de la violence populaire pendant la Guerre des farines (1775) », in Jean NICOLAS (dir.), *Mouvements populaires et conscience sociale (XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Paris, C.N.R.S.- Université Paris VII, Maloine s.a. éditeur, 1985, p. 391-397 ; Florence GAUTHIER, Guy-Robert IKNI (dir.), *La Guerre du blé au XVIII<sup>e</sup> siècle : la critique populaire contre le libéralisme économique au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Montreuil, Éd. de la Passion, 1988 ; Vladimir S. LJUBLINSKI, *La guerre des farines. Contribution à l'histoire de la lutte des classes en France, à la veille de la Révolution*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1979.

14. Georges LEFEBVRE, *La Grande Peur de 1789*, Paris, Armand Colin, 1932.

guerres. Une peur du pauvre, du déclassé, de ces « classes dangereuses » qu'étéiquettera le XIX<sup>e</sup> siècle, et auxquelles le règne de Louis XV a donné consistance avec le « grand renfermement », avant que le monarque ne tombe lui-même en discrédit, frappé par les récits fantasmés de ses orgies du Parc aux Cerfs ou de son appétit d'ogre qui expliquerait des disparitions d'enfants<sup>15</sup>. Ces enfants, on les aime ou prodiges ou supposés monstrueux, telle la trop jeune Madeleine-Jacquotte, fille de débi-tants de tabac, autour du faux accouchement de laquelle se pressent en 1756 à Paris policiers et feuillistes, actrices et grands de France. Se développe en conséquence un commerce de « relations » d'histoires singu-lières, voyeuristes, déraisonnables, bientôt démenties, mais toujours officiellement autorisées, voire médicalement attestées<sup>16</sup>. Car le pas est vite franchi entre la réalité dont le sens vous échappe et les contes dont la morale – à moins qu'ils ne se prétendent immoraux – ne vous est pas plus familière. Sollicitant sidération, transfert et identification, fixant nombre de stéréotypes, des victimes aux bourreaux, les personnages et les intrigues manichéens peuplent les veillées, les comptines, la biblio-thèque bleue, les scènes des théâtres d'éducation d'alors, les écrans de télévision, d'ordinateurs ou de smartphones aujourd'hui. Perrault, dont l'œuvre ne cessera d'être réadaptée aux circonstances, ne disait-il pas de son art composant avec censure et mécénat :

J'ose poser en fait  
 Qu'en de certains moments l'esprit le plus parfait  
 Peut aimer sans rougir jusqu'aux marionnettes ;  
 Et qu'il est des temps et des lieux  
 Où le grave et le sérieux  
 Ne valent pas d'agréables sornettes.  
 Pourquoi faut-il s'émerveiller  
 Que la raison la mieux sensée,  
 Lasse souvent de trop veiller,  
 Par des contes d'Ogre et de Fée  
 Ingénieusement bercée,  
 Prenne plaisir à sommeiller<sup>17</sup> ?

- 
15. Arlette FARGE et Jacques REVEL, *Logiques de la foule. L'affaire des enlèvements d'enfants, Paris 1750*, Paris, Hachette, 1988.
16. Arlette FARGE, *La vie fragile. Violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Hachette, 1986.
17. Charles PERRAULT, dédicace de *Peau d'âne*, dans *Contes*, Éd. Catherine Magnien, Paris, Poche classique, 1990, p. 129. Voir Anne DEFRANCE, « La politique du conte aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », *Féeries*, n° 3-2006, p. 13-41 (URL : <http://journals.openedition.org/feeries/137>).



La rumeur d'une association malfaisante sourd encore quand, en octobre 1789, on ramène dans Paris une famille royale désormais suspecte à Versailles, soupçonnée d'obscures menées contre la Révolution, et d'abord contre les Parisiens qui montrent l'exemple et vivent les privations : désignés comme responsables, « le boulanger, la boulangère et le petit mitron » séjourneront donc aux Tuileries. Il n'est pas jusqu'au procureur de la commune de Paris après la chute du trône, Chaumette, qui ne presse trois ans plus tard la Convention de se prononcer sur le sort de Louis XVI en rapprochant dans une vision quasi eschatologique son exécution et la chute des prix, la fin de l'agiotage, les victoires militaires. Le long XIX<sup>e</sup> siècle reprend à son compte, lorsque les troubles frumentaires secouent à nouveau la France, le soupçon d'un complot qui ne serait plus simplement aristocratique, mais clérical, bourgeois. Car les mémoires rejouent sans cesse. Les épidémies renvoient aux bruits de tentatives d'empoisonnement : en témoignent les pestes de l'époque moderne comme le choléra en 1832 et 1854 ou « l'affaire du pain maudit » de Pont-Saint-Esprit en 1951. Contexte d'insécurité, impuissance de la connaissance devant le mal, misogynie théorisée sont favorables à ces superstitions qui, dès les temps médiévaux, ont contribué à nourrir les accusations de sorcellerie – elles n'épargnent aucunement les hommes, quoique minoritaires. La chasse aux sorcières a une fonction cathartique. Elle évacue les peurs par la désignation de boucs-émissaires en marge de la société et des solidarités traditionnelles, ou d'une économie rurale en pleine mutation. Elle répond « au bourdonnement du sacré et de la violence » dans le Haut-Cambrésis, particulièrement dans les zones un temps acquises aux calvinistes<sup>18</sup>. Le « crime » de sorcellerie est bientôt construit judiciairement par les tribunaux civils et religieux à l'heure où l'on s'emploie à définir les hérésies et à développer des machines bureaucratiques susceptibles de définir et de maintenir l'ordre (celui des âmes et des corps). Il frappe notamment les communautés montagnardes parcourues par les migrations, trop souvent ignorantes des dogmes au goût des autorités, et vues en conséquence comme autant de potentiels repaires d'hérétiques<sup>19</sup>.

Les affrontements religieux du reste, comme les crises institutionnelles et dogmatiques de l'Église catholique, surtout lorsqu'ils recouvrent des antagonismes sociaux ou servent des tensions politiques, demeurent

18. Robert MUCHEMBLED, *Sorcières, justice et société aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Paris, Imago, 1987.

19. Ludovic VIALLET, *Sorcières ! La Grande chasse*, Paris, Armand Colin, 2013 ; Yves CASTAN, *Magie et sorcellerie à l'époque moderne*, Paris, Albin Michel, 1979.

au fil des siècles en toile de fond de nombreuses élucubrations. La vie édifiante du diacre Pâris (1658-1714), rejeton de la noblesse de robe gagné au jansénisme et adepte des mortifications, fait naître une dévotion *post mortem*. Elle amène sur sa tombe du cimetière parisien Saint-Médard, où de prétendus miracles sont observés, confirmés par plusieurs curés et consignés par les *Nouvelles ecclésiastiques*, convulsionnaires et prophètes, fidèles plein d'une ferveur spontanée, issus des différents ordres, à la recherche d'un modèle de sainteté immédiatement accessible à de simples laïcs. Ses reliques circulent en province. Le pouvoir royal, affaibli par la longue fin du règne de Louis XIV, ses contraintes économiques et sociales, par les scandales de la Régence et par le poids grandissant du Parlement de Paris, ne peut faire taire les espoirs thaumaturgiques et millénaristes qui s'expriment. Plus forte que l'interdiction de pénétrer dans le cimetière prise en 1732 par le lieutenant général de police pour vols et entraves à la circulation (« De par le Roi, défense à Dieu / De faire miracle en ce lieu », se moque alors un distique), plus durable que la censure qui s'abat en avril sur les *Nouvelles ecclésiastiques*, et moins inquiétante que l'excommunication promise par l'archevêque de Paris à tout auteur de libelle contraire aux décrets apostoliques, la fronde des curés parisiens, soutenus par le Parlement de Paris, rappelle les divisions sociales et idéologiques qui divisent haut et bas clergé, les conflits qui secouent la monarchie voulue absolue. S'il lui vaut embastillement puis bannissement, refus de sacrement des prêtres de Villeneuve-lès-Avignon, et subséquemment soutien de ses pairs dans leurs remontrances de 1738, l'ouvrage du parlementaire Louis Basile Carré de Montgeron entretient l'illusion et brouille les frontières entre la vérité et la croyance : *La Vérité des Miracles* (1737)<sup>20</sup>.

À Jalès, en août 1790, la petite noblesse locale essaye de réunir une armée catholique après les « bagarres » de Nîmes et de Montauban qui raniment les souvenirs des guerres de religion. Mais le tocsin qu'elle fait sonner, signal universel du danger qui menace, amène aussi au camp nombre de réformés, membres de municipalités locales et d'une bourgeoisie politiquement modérée. Il faut attendre octobre pour que le *Manifeste et Protestation de cinquante mille Français fidèles, armés dans le Vivarais pour la cause de la Religion et de la Monarchie contre les*

20. Pierre CHAUNU, Madeleine FOISIL, Françoise de NOIRFONTAINE, *Le basculement religieux de Paris au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Fayard, 1998 ; Catherine MAIRE, *De la cause de Dieu à la cause de la nation. Le jansénisme au XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

*usurpations de l'Assemblée se disant nationale* éclaire les principes des coalisés, en lien avec les princes émigrés : les protestants y sont dits fauteurs de révolution, antienne fréquemment reprise dans une littérature contre-révolutionnaire qui les amalgame volontiers aux francs-maçons, aux philosophes, aux jansénistes, tandis que le refus de préserver le catholicisme comme religion officielle a pour conséquence supposée de « fait asseoir Mahomet auprès de Jésus-Christ<sup>21</sup> »... Semblables accusations ressurgissent encore lors de la révolte des vigneron en 1907, et l'imagerie officielle ne se prive pas de mettre en perspective l'exécution souhaitée des émeutiers avec l'arc de triomphe de Montpellier, qui rappelle les dragonnades et la toute-puissance de l'État louis-quatorzien.

Images, affiches, libelles, gazettes, etc. : l'imprimé accélère à l'évidence la diffusion des informations falsifiées, approximatives, propagandistes, illusoire ou superstitieuses. Le journal, au demeurant, dans ses développements accélérés au XVIII<sup>e</sup> siècle, et surtout dans la décennie 1789-1790, ne revendique guère la vérité, sinon en la réduisant à l'opinion de son auteur, souvent aussi imprimeur. Il est l'un des moyens de rupture avec le secret bientôt confondu avec les pratiques de l'Ancien Régime, l'une des armes de cette publicité sur laquelle doit se bâtir une société nouvelle fière de ses libertés. Il y a là une antinomie caractéristique de la Révolution, qui balance entre volonté de transparence et exigence de suspicion, voire de dénonciation, entre un Être suprême immarcescible et ses servants rédempteurs. À l'heure où feuillistes et correspondances forgent l'opinion nationale et locale, triomphent *L'Ami du Peuple* de Jean-Paul Marat et le *Père Duchesne* de Jacques-René Hébert. Le vocabulaire de ce dernier, le primat d'une langue orale et argotique qui se veut emblématique de la culture populaire et d'un combat politique sans concessions, sert ses dénonciations, son manichéisme politique. Sa prose recourt volontiers au monde animal, à la téréatologie, à la scatologie, à l'anticléricalisme, à la calomnie – fondée sur une supposée corruption par le pouvoir, les réseaux de sociabilité, l'argent, la nourriture ou le sexe<sup>22</sup>. Mais il n'est pas nécessaire d'aller aux extrêmes de l'échiquier politique – car le constat aurait pu être pareillement fondé sur la prose royaliste de Du Rozoi ou de Rivarol –, pour trouver ce ton volontiers

21. François de JOUVENEL, « Les camps de Jalès (1790-1792), épisodes contre-révolutionnaires ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 337, juillet-septembre 2004, p. 1-20.

22. Gérard WALTER, *Hébert et le Père Duchesne*, Paris, J.-B. Janin, 1946 ; Michel BIARD, *Parlez-vous sans-culotte ? Dictionnaire du Père Duchesne (1790-1794)*, Paris, Tallandier, 2009.

polémique, agressif, accusateur. Camille Desmoulins en usera<sup>23</sup>. La même obsession dénonciatrice existe chez le girondin Carra, à la tête des *Annales patriotiques et littéraires*. Il distingue parmi les journalistes entre le bon grain et l'ivraie (les « aristocratico-royalistes »), abuse du complotisme, de la suspicion portée contre les personnes publiques, fondée tantôt sur ses propres convictions intimes, tantôt sur la recherche de preuves, souvent sur les peurs collectives, les rumeurs, entretenues par les dangers pressentis. Le risque assumé est de devoir reconnaître et corriger ses erreurs, non sous la pression de la justice mais à la demande des intéressés, et d'être frappé à son tour par de semblables outrances ; elles le conduiront à la guillotine à l'automne 1793<sup>24</sup>. La loi Thouret du 22 août 1791 prévoit en conséquence un certain nombre de délits de presse : provocation à la désobéissance aux lois, à la résistance aux pouvoirs publics, calomnie contre les fonctionnaires publics, calomnie contre les personnes privées, contre la famille royale... Elle n'est guère appliquée, même si l'année suivante les écrits royalistes, et en 1793 les opinions « fédéralistes », sont dans le collimateur de la justice. Cela pose indubitablement la question du contrôle de la rumeur et de la responsabilité de ses colporteurs quand celle-ci voit ses supports démultipliés. Ils demeurent pourtant fort modestes par rapport aux moyens médiatiques contemporains qui saturent l'espace public, par exemple lors de la « Rumeur d'Orléans<sup>25</sup> » ou de l'« Affaire Markovic<sup>26</sup> » à la fin des années 1960.

Mais cela invite aussi à mesurer les causes de la réceptivité de l'opinion publique aux faux bruits, en un temps où la culture orale demeure malgré tout dominante, volontiers exprimée dans des chansons d'actualité et cultivée par les lectures publiques. Les massacres de Septembre 1792 sont un exemple concret de ces moments de porosité extrême aux faux bruits. Le contexte est aux défaites militaires : elles menacent Paris dans un laps de temps mal mesuré, eu égard aux procédés de communication du front vers l'arrière ; il est à la soif d'une justice contre les anciens ministres et

23. Hervé LEUWERS, *Camille et Lucile Desmoulins*, Paris, Fayard, 2018.

24. Stefan LEMNY, Jérémy MALOIR, « La pratique dénonciatrice dans la presse révolutionnaire : l'exemple de Jean-Louis Carra », in Philippe BOURDIN, Jean-Claude CARON (dir.) *L'Homme politique et la presse [...]*, op. cit., p. 55-72.

25. En 1969, des jeunes femmes disparaîtraient dans les cabines d'essayage de plusieurs magasins de la ville tenus par des Juifs.

26. En 1968, Georges et Claude Pompidou sont indirectement associés à une affaire criminelle impliquant les milieux de la nuit parisienne.

les forces qui ont résisté au renversement du trône, alors que le tribunal extraordinaire créé après le 10 Août va lentement ; il est à l'épuisement des forces militantes, marquées par les veilles dans une capitale en alerte où les sections siègent en permanence. À corps rompus, esprits fatigués, il est facile de laisser croire à un complot des prisons. Surpeuplées, ayant investi d'anciens couvents dans des quartiers populaires où la communication avec la rue est aisée, elles deviennent des espaces d'insécurité dont plusieurs élus, et d'abord Danton, alors au ministère de la Justice, exagèrent le danger et multiplient par dix le nombre des détenus. Les journaux, qu'ils soient girondins ou au service de la gauche dite « exagérée », leur emboîtent le pas. Ces éléments comptent dans le fait qu'une poignée de justiciers violents, devant des centaines de témoins sans réaction, enlèvent les jugements aux instances officielles pour les rendre eux-mêmes, directs, expéditifs et meurtriers, sortant de leur but politique initial pour s'en prendre aux droits communs (72 % des victimes), aux femmes, etc. Ceux qui ont alimenté la psychose n'auront de cesse de se rejeter les responsabilités des 1 300 victimes dans les procès politiques ultérieurs, alors qu'à aucun niveau, de l'Assemblée à la Municipalité, la violence n'a été endiguée. Le silence de la presse au lendemain des faits est assourdissant. Il correspond aux demandes conjointes et embarrassées de Roland, ministre de l'Intérieur, et de Pétion, maire de Paris, selon lesquels il urgeait de « tirer un voile » sur ce qui venait d'advenir, expression reprise dans une circulaire du club des Jacobins du 30 novembre. Cette dernière ne peut guère justifier l'actualité par une construction raisonnée du droit. Elle laisse donc « à l'histoire le soin de consacrer et d'apprécier cette époque de la Révolution qui a été beaucoup plus utile qu'on ne le pense ». Un argument d'utilité que Collot d'Herbois et Tallien, auteurs du texte, explicitent ainsi, non sans cynisme : un certain nombre d'individus gênants ont disparu ; les populations sont frappées d'une terreur salutaire<sup>27</sup>. Du faux bruit à la terreur, il y a là des armes de gouvernement qui doivent évidemment nous faire réfléchir. D'autant qu'elles peuvent aussi devenir armes de guerre : plus près de nous, n'a-t-on pas entendu, à la tribune de l'ONU, le secrétaire d'État américain Colin Powell, bientôt suivi par le Premier ministre anglais, mentir sur la présence d'armes chimiques pour légitimer une intervention militaire en Irak ?

---

27. Pierre CARON, *Les Massacres de Septembre*, Paris, La Maison du Livre français, 1935 ; Frédéric BLUCHE, *Septembre 1792 : logique d'un massacre*, Paris, Robert Laffont, 1986.

À travers ces exemples variés, sans doute par trop frappés du sceau de l'historien moderniste, on mesure les différentes échelles de la création, de la réception, des motifs, des formes et des conséquences des fausses nouvelles, la difficulté aussi à les rassembler derrière un terme générique. Il en est bien d'autres, démultipliées par la marche du temps, par leurs objets, par les techniques d'information. Les actes qui suivent n'ont pas la prétention de l'exhaustivité. Ils veulent surtout réfléchir à la prégnance du contexte politique, économique, idéologique sur les attentes sociales et les manipulations de l'information et de la connaissance. Balayant un temps long, du Moyen-Âge au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, une diachronie indispensable à la compréhension des mentalités, ils proposent plusieurs focales d'observation, pariant sur des continuités dans l'humanité plutôt que sur des ruptures construites de toutes pièces par les entreprises médiatiques pour alimenter le courant alternatif des actualités. À l'heure où le législateur tente de mettre des bornes à la toute-puissance de la toile et des réseaux sociaux qui en abusent, ils invitent à une analyse rétrospective sans mésestimer les réels dangers des faits falsifiés. Ils choisissent la raison critique au lieu de la sidération mutique.

# Index

## A

- Aguesseau, Henri François d' 53  
Albert, Marcelin 122, 128, 136, 137,  
139, 140, 197  
Alexandre III (pape) 32  
Artois, Charles, comte d' 87, 92, 97  
Aubri de Trois-Fontaines 32

## B

- Balzac, Honoré de 166  
Bannon, Steve, 180  
Barberousse, Frédéric 32, 198  
Barrès, Maurice 117, 118  
Bastien, Pascal 47, 59, 66, 105, 109, 199  
Bayet, Albert 189  
Bayle, Jean (abbé) 42, 56  
Beaumont, Christophe de (archevêque de Paris) 61  
Benzinger, Josef 31, 35  
Bergasse, Nicolas 14  
Bergé, Pierre 126  
Bernard, Samuel 53  
Bernstein, Carl 166  
Berry, Charles-Ferdinand, duc de 87,  
88, 92  
Besenval, Pierre Victor, baron de 73  
Beugnot, Jacques-Claude 84, 85, 89, 90,  
91, 93, 94, 97, 101  
Bezous, Jeff 183  
Bignon, Jean-Paul (abbé) 50  
Billoré, Maité 35, 41  
Bishop, Bill 184, 186  
Blanc, Louis (vigneron) 140  
Bloch, Marc 108, 119, 143, 144, 145  
Boisselier, Stéphane 41  
Boniface VIII (pape) 39  
Boucheron, Patrick 32  
Bouhier, Jean 52, 56, 57, 58

- Boulangier, Georges 138  
Bourbon, Louis-Henri, duc de 16, 54  
Breteuil, Louis Auguste Le Tonnellier,  
baron de 17  
Brisot, Jacques Pierre 67, 68, 79  
Brousse, Emmanuel 124, 129, 131, 132,  
133, 134, 135  
Buvat, Jean 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53,  
58, 66, 197, 202

## C

- Cagliostro, Joseph Balsamo, comte de 16  
Caillaux, Joseph 135, 136, 204  
Calas, Pierre 13  
Calonne, Charles-Alexandre de 16  
Camuzet, Étienne 128, 129  
Canterbury, Anselme de 40, 44  
Carra, Jean-Louis 23, 68, 72, 79  
Carré de Montgeron, Louis Basile 21  
Castan, Nicole 17  
Castan, Yves 17, 20  
Cazeaux-Cazalet, Georges 122, 129,  
131, 134  
Cellamare, Antonio del Giudice, prince  
de 49, 52, 53  
Césaire d'Arles 37  
César 39  
Charles de Lorraine (prince) 53, 57  
Chartier, Roger 14, 60, 90  
Chaumette, Pierre Gaspard 20  
Chauvelin, Germain-Louis 54  
Cicéron 37, 45, 69, 70, 71, 79  
Chauvelin, Germain-Louis 54  
Clemenceau, Georges 122, 133, 137,  
138, 139, 140  
Clément VI (pape) 43, 48  
Clinton, Hillary 179  
Clooney, Georges 166  
Collot d'Herbois, Jean-Marie 24

Comey, James 182  
Comnène, Manuel 32  
Constantin (empereur) 34  
Conti, Louis-Armand, prince de 16, 58  
Conway, Kellyanne 181  
Corbin, Alain 201  
Cordes, Léon 140  
Crillon, Louis Alexandre Félix Nolasque  
des Balbes, marquis de 74, 75  
Cues, Nicolas de 34

## D

Dandré, Antoine 83, 84, 85, 88, 89, 92,  
93, 94, 95  
Danton, Georges Jacques 24  
Da Silva Candida, Umberto 34  
Dayon (négociant) 124, 130, 132  
De Gaulle, Charles 115, 166  
Déméunier, Jean-Nicolas 72  
Denjean, Claude 33, 38, 39  
Derainne, Pierre-Jacques 109, 114  
Desmoulins, Camille 12, 23, 67, 68, 69,  
70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78,  
79, 203, 204  
D'Hondt (libraires-imprimeurs) 50  
Dornel, Laurent 109, 114  
Dreyfus, Alfred 139  
Droixhe, Daniel 65  
Drumont, Édouard 137  
Du Barry, Jeanne Bécu de Cantigny,  
comtesse 17  
Dubois-Crancé, Edmond Louis Alexis 76  
Dubois, Guillaume (abbé puis cardinal)  
49, 53, 54, 55, 56  
Dufour, Georges Joseph 94, 95  
Duranton, Henri 52, 56  
Du Rozoi, Barnabé 22

## E

Elias, Norbert 55  
Ellul, Jacques 177  
El-Sadate, Anouar 172  
Exelmans, Rémy Joseph Isidore 87, 96,  
97, 98

## F

Farge, Arlette 13, 19, 89, 109, 110, 116  
Faultisch, Werner 30, 35, 42  
Favras, Thomas de Mahy, marquis de 73  
Feltre, Bernardin de 33  
Ferroul, Ernest 136, 138, 140  
Fillon, François 162, 173  
Fleuriau d'Armenonville, Joseph 53, 54  
Folamour (docteur) 11  
Fontenelle, Bernard Le Bouyer de 55, 56  
Fouquier-Tinville, Antoine 16  
François (empereur d'Autriche) 100  
Frédéric II (empereur) 24, 32, 34, 43,  
198  
Frégevillle, Charles-Louis-Joseph de Gau  
de 96  
Fréron, Élie 68  
Fréron, Stanislas 68, 75  
Fréteau de Saint-Just, Emmanuel-Marie  
17  
Fronsac, Louis-Antoine-Sophie de Vigne-  
rot du Plessis, duc de 63

## G

Gauvard, Claude 35, 43, 45  
Gervaise de la Touche, Jean 59  
Gervereau, Laurent 187  
Gesvres, duchesse de 53, 84  
Gironi, Petrus 33  
Gorsas, Antoine-Joseph 68, 73  
Goutal-Arnal, Nathalie 59  
Grégoire, Henri (abbé puis évêque) 14  
Griffe, Charles 129

## H

Habermas, Jürgen 13, 14, 32, 51, 106,  
107  
Hardy, Siméon Prosper 47, 49, 59, 60,  
61, 62, 63, 64, 65, 66  
Hébert, Jacques-René 22  
Henri III (roi d'Angleterre) 44

## J

Jean II le Bon 31, 41



Jean sans Terre 44  
Jong-un, Kim 204  
Jouhaud, Christian 47, 50  
Julien, Claude 187, 189  
Justinien (empereur) 37

## K

Kapferer, Jean-Noël 29  
Keller, Rose 64  
Krüger, Thomas 36  
Kubrick, Stanley 11

## L

La Barre, François-Jean Lefebvre de  
(chevalier) 13  
Lacretelle, Pierre Louis de 14  
La Fayette, Gilbert du Motier, marquis  
de 74  
Lafferre, Louis 134, 135  
La Fontaine, Jean de 57, 58, 69  
Lameth, Alexandre de 76  
La Motte, Jeanne de 16  
Langlois, Charles-Victor 201  
Lasource, Marc David 67  
La Tour, Guy de (évêque de Clermont)  
42  
L'Averdy, François de 65  
Law, John 15, 16, 38, 48, 53, 54  
Lefebvre, Georges 18, 67, 108  
Lefevre, Charles (Lefebvre-Desnouettes)  
70, 96  
Le Naour, Jean-Yves 139  
Leszczynska, Marie 54  
Letellier, Virginie 87  
Linguet, Simon-Nicolas-Henri 68, 76  
Linsolas, Jean-Marie 146, 152  
Lorin (avocat) 70  
Lorraine, Charles de (duc) 33, 53, 54,  
57, 87  
Louis XIV 21, 48, 49  
Louis XV 13, 19, 47, 51, 52, 55, 89, 98  
Louis XVI 20, 47, 67, 75, 76, 89  
Louis XVIII 83, 91, 98, 99  
Louvois, François Michel Le Tellier de 50  
Lyon-Caen, Nicolas 61

## M

Mably, Gabriel Bonnot de 69  
Macé, Jean 189  
Macron, Emmanuel 171, 204, 205  
Maire, Catherine 21, 61  
Mallet du Pan, Jacques 75  
Malouet, Pierre-Victor 75, 76  
Marais, Mathieu 47, 49, 52, 53, 54, 55,  
56, 57, 58, 66, 106, 202, 203  
Marat, Jean-Paul 22, 68, 72, 76, 79  
Marie-Antoinette de France 16, 17  
Markovic, Stevan 23  
Masseau, Didier 13  
Maupassant, Guy de 166  
Maupeou, René Nicolas de 14, 59, 62  
Maynard, François 48  
Maza, Sarah 15, 55, 63  
McCarthy, Tom 166  
Méline, Jules 115  
Mersiowsky, Mark 36  
Mirabeau-Tonneau, André Boniface  
Louis Riquetti de Mirabeau, dit 72,  
74  
Montesquieu, Charles Louis de Secondat,  
baron de 69, 78  
Montingy, Charles-Claude de 74  
Mortier, Roland 47  
Morville, Charles-Jean-Baptiste Fleuriau,  
comte de 54  
Mounier, Jean-Joseph 72  
Mueller, Robert 182, 183  
Murat, Joachim 98

## N

Napoléon Ier 83, 86, 90, 91, 96, 100,  
103  
Necker, Jacques 85, 89  
Nicolaÿ, Jean Aymar de 53  
Nixon, Richard 184  
Noailles, Louis-Antoine, cardinal de 55,  
57  
Noiriel, Gérard 109, 114, 116

## O

Obama, Barack 181, 184, 188  
Offenstadt, Nicolas 32  
Ockham, Guillaume d' 34  
Orléans, Philippe d' (régent) 17, 23, 43,  
47, 49, 92  
Ovide 37

## P

Pantigny (ouvrier) 111  
Pâris, François de (diacre) 21, 61  
Paul (apôtre) 22, 40, 90, 105, 119, 127,  
134  
Pech, Rémy 122, 123, 126, 136  
Peers, François 112  
Perrault, Charles 19  
Pétion, Jérôme Pétion de Villeneuve, dit  
24, 76  
Philippe-Égalité 67  
Philippe V (roi d'Espagne) 49, 55  
Philippe VI (roi de France) 43  
Pline 37  
Pompadour, Jeanne-Antoinette Poisson,  
marquise de 54  
Pompeo, Mike 184  
Pompidou, Claude 23  
Pompidou, Georges 23  
Poutine, Vladimir 177  
Powell, Colin 24  
Prudhomme, Louis-Marie 73  
Pujade, Paul 127, 134

## R

Racine, Jean 69  
Ramsay, Andrew Michael, dit chevalier  
de 51, 58  
Ranke, Leopold von 119  
Raucourt, Françoise-Marie-Antoinette  
Saucerotte, dite 87  
Razimbaud, Jules-Armand 124, 129,  
131, 132, 133, 134, 135  
Rebérioux, Madeleine 106  
Renan, Ernest 113  
Rétaux de Vilette, Marc Antoine 16

Richard II (roi d'Angleterre) 44  
Richelieu, Louis-François-Armand de  
Vignerot du Plessis, duc de 61, 63  
Rivarol, Antoine Rivaroli dit 22  
Robespierre, Maximilien de 67, 76, 78  
Rocard, Michel 191  
Rohan, Louis-René de, cardinal 16, 17,  
53, 54  
Roland, Jean-Marie Roland de La Platière  
dit 24, 47  
Ronaldo (footballeur brésilien) 195, 196,  
205  
Rosenstein, Rod 182, 183  
Rousseau, Jean-Baptiste 69  
Rousseau, Jean-Jacques 15  
Rutteau (informateur) 93, 94

## S

Sagnes, Jean 122, 123, 128, 133, 136,  
137  
Saint François 40  
Saint-Pierre, Charles-Irénée Castel de, dit  
abbé de 51  
Sangnier, Marc 136  
Sanson, Charles-Henri 73  
Sartine, Antoine de 59, 60  
Scott, James C. 107, 108, 109  
Seignobos, Charles 201  
Sénèque 45  
Sieyès, Emmanuel-Joseph 77  
Simiand, François 115  
Sigismond le Riche 34  
Sirven, Pierre-Paul 13  
Soria, Myriam 35, 41  
Spicer, Sean 181  
Spielberg, Steven 166  
Stavisky, Alexandre 16  
Stedman Jones, Gareth 118  
Sylvestre I<sup>er</sup> (évêque de Rome) 34

## T

Tallien, Jean-Marie 24  
Talon, Antoine 74, 75  
Target, Guy Jean-Baptiste 14  
Teissier (négociant) 132

Tertullien 40  
Thaller, Antja 36  
Thouret, Jacques-Guillaume 23  
Tillerson, Rex 184  
Trump, Donald 168, 177, 179, 180,  
181, 182, 183, 184, 186, 188, 204  
Tulard, Jean 83, 84  
Turgot, Jacques 18

## U

Undervorben, Simonin 33

## V

Valla, Laurent 34  
Viala, Alain 50  
Vigna, Xavier 105, 106  
Vivarès, Léopold 126  
Voltaire, François-Marie Arouet dit 13,  
56, 73, 84

## W

Wellington, duc de 87  
White, Hayden 118  
Wickham, Chris 38, 39  
Woodward, Bob 166

# LES FAUSSES NOUVELLES

Un millénaire de bruits et de rumeurs  
dans l'espace public français

Dirigé par Philippe Bourdin et Stéphane Le Bras

Des contre-feux sont partout allumés pour débusquer les manipulations du discours et de la réalité dans le chaudron mal parfumé d'une actualité assénée en continu, sans le temps de l'enquête et de la réflexion. Donnant du temps au temps pour analyser les contextes politiques, économiques et sociaux, les sources et les formes des informations manipulées ou créées de toutes pièces, cet ouvrage balaye le temps long de l'histoire de France, du Moyen-Âge au <sup>xxi</sup><sup>e</sup> siècle, et offre des points de comparaisons très contemporains dans et hors de nos frontières. Pariant sur la raison critique au lieu de la sidération mutique, il propose plusieurs échelles d'observation et de compréhension, postulant des continuités dans l'humanité plutôt que des ruptures construites de toutes pièces par les entreprises médiatiques. À l'heure où le législateur tente de mettre des bornes à la toute-puissance de la toile et des réseaux sociaux, il s'agit donc d'inviter à une analyse rétrospective sans mésestimer les réels dangers des faits falsifiés.

*Enseignants à l'Université Clermont-Auvergne, Philippe Bourdin et Stéphane Le Bras sont respectivement spécialistes de la Révolution française et de l'histoire commerciale des <sup>xix</sup><sup>e</sup> et <sup>xx</sup><sup>e</sup> siècles.*



Prix : 15 euros

ISBN : 978-2-84516-812-1